

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 19 FÉVRIER 1841.

RAPPORT fait par M. Maertens, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Louis-Denis Legleu

NATURALISATION ORDINAIRE.

MESSIEURS,

Par pétition adressée à M. le ministre de la justice, le 28 novembre 1839, le sieur Louis-Denis Legleu, sergent au 1^{er} bataillon du 4^e régiment d'infanterie, en garnison à Gand, sollicite la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire, né à Lille, le 23 août 1808, est arrivé en Belgique en 1832, et, le 5 septembre de la même année, il s'est engagé comme soldat dans l'arme de l'infanterie. Il a été promu successivement aux grades de caporal et de sergent. En 1834 il a épousé une femme belge de naissance, qui l'a rendu père de deux enfants.

Les renseignements fournis par les autorités militaires sur sa conduite et sa manière de servir lui sont favorables.

Le rapporteur,
J. MAERTENS.

Le président,
DU BUS AÎNÉ.